

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : **9**

Votants : **13**

L'an deux mil vingt-six le : **23 juin à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 16 juin 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Mr Jordane LESIEUR ; Mr Julien VALLET ; Mr Francis CHAUTARD ; Mr Cyril ALMÉRY ; Mme Chloé PEREIRA ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Marie-Christine CELLIER procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA ; Mr Gaïth DEGAÏCHIA procuration Mr Fabrice GRANIER. ; Mme Anaïs GAUTHIER procuration Mr Julien VALLET ; Mme Léa CHAPELON procuration Mme MOREL Cathie

Absents : Mr Didier GALLARD ; Mr Lionel LEGRAND ;

Secrétaire : Mme MOREL Cathie

Délibération 32-2026

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Vu le projet de procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 29 avril 2026, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Gaïth DEGAÏCHIA.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 avril 2026.

Le 23/06/2026

Le Maire, Laurent BARBALAT



Le 23/06/2026

La Secrétaire, Cathie MOREL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. MOREL', written over a horizontal line.